Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 21/12/2020 à 10h58
Réference de l'AR : 002-210201604-20201217-d2020_213-DE

CHAUNY - TERGNIER - LA FERE
Communauté d'Agglomération

Service Politique de la Ville

RAPPORT ANNUEL POLITIQUE DE LA VILLE 2019

Dominique IGNASZAK,
Président de la communauté d'agglomération Chauny Tergnier La Fère,

La politique de la ville est une politique publique partenariale mise en œuvre localement pour agir contre les inégalités sociales et territoriales. Elle vise les personnes qui résident dans les quartiers prioritaires, c'est-à-dire dans les quartiers où les habitants connaissent des difficultés accrues en termes d'emploi, d'éducation, de santé, de discriminations, de mobilité…

Le territoire compte 57 000 habitants dont 8 % résident dans 3 quartiers « politique de la ville » (QPV) représentant presque 4 500 habitants. Seules les villes de Chauny, Tergnier et La Fère sont concernées.

Le rapport n'est pas circonscrit aux crédits spécifiques de la politique de la ville, mais concerne également les crédits de droit commun.

Son enjeu est , autant que faire se peut, :

- d'actualiser le diagnostic territorial réalisé au moment de l'élaboration du contrat de ville ;
- de réinterroger les enjeux au regard de l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires ;
- de se donner les moyens de mieux suivre la mise en œuvre du contrat de ville ;

Valoriser, actualiser, réinterroger et suivre ; c'est en filigrane la question de l'évaluation qui se pose. Cette évaluation ne s'appréhende pas qu'en termes financiers et budgétaires, mais aussi en termes d'adaptation des modes d'intervention.

Ce rapport n'est pas exhaustif, mais pose les jalons d'une ambition partagée, qui sera consolidée en 2022 par le rapport d'évaluation portant sur la mise en œuvre globale du contrat de 2015 à 2022 pour préparer demain.

Aussi, il a vocation à interroger plutôt qu'à évaluer.

Sommaire

NOTICE INTRODUCTIVE 4

PARTIE 1 : PRESENTATION DE LA SITUATION 5

PARTIE 2 : LE CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL 8

A) ARTICULATION AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE : 10
B) ORIENTATIONS STRATEGIQUES 10
- *Axes et objectifs stratégiques :* *12*

A) MODALITES DE GOUVERNANCE 12
- *Le comité de pilotage :* *13*
- *Le comité technique* *13*
- *Les groupes de réflexion thématiques :* *13*

B) L'EVALUATION : 13
C) LES CONSEILS CITOYENS : 14
- *CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY :* *14*
- *CONSEIL CITOYEN DE LA FERE :* *15*

PARTIE 3 : BILAN DES ACTIONS 2019 : 16

A) NOMBRE DE BENEFICIAIRES : 16
Répartition par quartier *17*
Le détail par commune : *18*
B) TYPOLOGIE DES PORTEURS DE PROJETS 22
C) MISE EN ŒUVRE OPERATIONNELLE DES OBJECTIFS DU CONTRAT DE VILLE 22
1. *Circuit d'instruction :* *23*
2. *Répartition des dossiers par pilier :* *23*
3. *Le programme d'actions 2019 :* *23*
3.1 Le pilier emploi et développement économique : 23
3.2 Le pilier cohésion sociale 27
3.3 Le pilier Cadre de vie et renouvellement urbain 36

D) PARTICIPATIONS FINANCIERES : 37
- Participation financière globale : 37
- Répartition financière par pilier : 38
- Interventions des financeurs par pilier : 39

E) PERSPECTIVES D'EVOLUTION : 40

PARTIE 4 : ARTICULATION AVEC D'AUTRES DISPOSITIFS ET/OU ACTIONS DE DROIT COMMUN 40

A) BILAN DES ACTIONS RELATIVES AUX CONVENTIONS D'ABATTEMENT TFPB 40
B) LA PREVENTION DE LA DELINQUANCE 46
- CHAUNY : 46
- TERGNIER : 49

C) LES ACTIONS DE LA MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION 49

PARTIE 5 : MODALITES D'UTILISATION DE LA DOTATION DE SOLIDARITE URBAINE ET DE COHESION SOCIALE. 49

- CHAUNY : 50
- TERGNIER : (en attente de données) 52

PARTIE 6 : ENJEUX POUR 2019 53

PARTIE 7 : LES DELIBERATIONS DES CONSEILS MUNICIPAUX 55

- CHAUNY : 55
- TERGNIER : 55
- LA FERE : 55

PARTIE 8 : DELIBERATION DE LA CA-CTLF EN DATE &DATE ADOPTANT LE RAPPORT POLITIQUE DE LA VILLE 2019 55

Notice introductive

Le rapport annuel « politique de la ville » obligatoire depuis la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 Février 2014, offre une vue d'ensemble de l'action réalisée à destination des QPV (Quartiers Politique de la Ville).

Elaboré par l'EPCI, en lien avec les acteurs du contrat de ville, ce rapport :

- Rappelle les principales orientations du contrat de ville ;
- Présente l'évolution de la situation dans les quartiers prioritaires concernés au regard des objectifs de la politique de la ville ;
- Retrace les actions menées au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires au titre de l'année écoulée par l'EPCI et par les communes, au titre de leurs compétences respectives ;
- Établit un état des lieux de la situation des quartiers (sous réserve de données disponibles) ;

Lorsqu'une ou plusieurs communes signataires du contrat de ville ont bénéficié de la dotation de solidarité urbaine et de cohésion sociale au titre de l'année écoulée, le rapport spécifie les actions menées sur leurs territoires en matière de développement social urbain sur la base des informations communiquées par les villes bénéficiaires de cette dotation.

Présenté aux conseils municipaux concernés et aux conseils citoyens pour avis, le projet de rapport fait l'objet en dernier lieu d'un débat à l'assemblée délibérante de l'EPCI pour validation définitive.

Partie 1 : PRESENTATION DE LA SITUATION

L'évolution du contexte sociodémographique et économique

Avec une population de 56 273 habitants, la CA-CTLF constitue aujourd'hui la 2ème intercommunalité de l'Aisne, devant Soissons et Laon, et la 26ème des Hauts-de-France. C'est dans ce territoire plus peuplé, mais aussi moins urbain, que les QPV évoluent désormais.

L'avenant au contrat de ville a permis de réviser nos intentions au regard des évolutions constatées, des résultats obtenus à mi-parcours et des nouveaux textes adoptés en clarifiant les objectifs communs à l'ensemble des signataires et, en particulier, aux trois communes de Chauny, Tergnier et La Fère.

Les priorités plus affirmées sont d'abord de « faire accéder les plus fragiles aux prérequis pour le bien-être et l'autonomie et ce dans tous les piliers ». Ensuite, il s'agira de poursuivre et de développer les aides à la mobilité, de s'attaquer aux freins de la formation et à l'emploi, de sensibiliser les plus jeunes au monde de l'entreprise en particulier les métiers de l'industrie. Enfin, de promouvoir la santé en travaillant sur la santé au quotidien ; de lutter contre les conduites addictives.

PROJET

SOCIO-DEMOGRAPHIE

	QP de La Résidence 2015	QP de La Résidence 2018	CHAUNY 2015	CHAUNY 2018	QP Roosevelt Rebequet 2015	QP Roosevelt Rebequet 2018	TERGNIER 2015	TERGNIER 2018	QP de l'Artilleur 2015	QP de l'Artilleur 2018	LA FERE 2015	LA FERE 2018	CA-CTLF 2018	AISNE 2018
Revenu fiscal médian mensuel par UC (2009)	992 €	936 €	1 200 €	1 363 €	-	984 €	-	1 364 €	-	689 €	978 €	949 €	1 482 €	1 540 €
Taux de ménages non imposés (2009)	59,2%	82,9%	51,3%	64,2%	-	77,5%	-	57,9%	-	73,1%	55,7%	65,0%	48,4%	49,4%
Nombre d'allocataires de la CAF (2013)		730		2843	-	392	-	2882	-	367	-	830	10 504	
Taux d'activité des 15-64 ans	36,0%		65,6%	68,5%	34,8%		64,4%	67,4%	48,0%		67,1%	66,8%	69,9%	71,7%
Taux d'activité des femmes de 15-64 ans	30,3%		58,9%	64,1%	31,3%		55,7%	61,9%	38,7%		58,9%	60,5%	65,0%	67,3%
Taux de chômage (2010)	28,0%		19,0%	24,6%	-		19,0%	24,8%	-		21,1%	31,2%	19,8%	18,2%
Taux de population non ou peu diplômées (2010)	83,1%		45,9%	41,5%	82,8%		46,4%	40,8%	75,2%		49,9%	44,8%	38,2%	38,8%
Taux de bénéficiaires CMU-C (2013)	21,6%		15,3%	39,9%	-		-	35,2%	-		24,0%	31,1%		

LOGEMENT ET MOBILITE

	QP de La Résidence 2015	QP de La Résidence 2018	CHAUNY 2015	CHAUNY 2018	QP Roosevelt Rebequet 2015	QP Roosevelt Rebequet 2018	TERGNIER 2015	TERGNIER 2018	QP de l'Artilleur 2015	QP de l'Artilleur 2018	LA FERE 2015	LA FERE 2018	CA-CTLF 2018	AISNE 2018
Taux de vacance des logements			9,1%	10,4%			8,4%	9,8%			14,7%	19,8%	9,6%	9,1%
Taux de motorisation	68,7%		73,7%	76,4%	-		76,0%	76,6%	-		70,5%	67,7%	82,2%	82,8%

REVENUS, EMPLOI ET SANTE

	QP de La Résidence 2015	QP de La Résidence 2018	CHAUNY 2015	CHAUNY 2018	QP Roosevelt Rebequet 2015	QP Roosevelt Rebequet 2018	TERGNIER 2015	TERGNIER 2018	QP de l'Artilleur 2015	QP de l'Artilleur 2018	LA FERE 2015	LA FERE 2018	CA-CTLF 2018	AISNE 2018
Revenu fiscal médian mensuel par UC (2009)	992 €	936 €	1 200 €	1 363 €	-	984 €	-	1 364 €	-	689 €	978 €	949 €	1 482 €	1 540 €
Taux de ménages non imposés (2009)	59,2%	82,9%	51,3%	64,2%	-	77,5%	-	57,9%	-	73,1%	55,7%	65,0%	48,4%	49,4%
Nombre d'allocataires de la CAF (2013)		730		2843	-	392	-	2882	-	367	-	830	10 504	
Taux d'activité des 15-64 ans	36,0%		65,6%	68,5%	34,8%		64,4%	67,4%	48,0%		67,1%	66,8%	69,9%	71,7%
Taux d'activité des femmes de 15-64 ans	30,3%		58,9%	64,1%	31,3%		55,7%	61,9%	38,7%		58,9%	60,5%	65,0%	67,3%
Taux de chômage (2010)	28,0%		19,0%	24,6%	-		19,0%	24,8%	-		21,1%	31,2%	19,8%	18,2%
Taux de population non ou peu diplômées (2010)	83,1%		45,9%	41,5%	82,8%		46,4%	40,8%	75,2%		49,9%	44,8%	38,2%	38,8%
Taux de bénéficiaires CMU-C (2013)	21,6%		15,3%	39,9%	-		-	35,2%	-		24,0%	31,1%		

Partie 2 : LE CONTRAT DE VILLE INTERCOMMUNAL

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a réformé la politique de la ville en créant le contrat de ville et en définissant une nouvelle géographie prioritaire sur le seul critère du revenu médian.

Sur le territoire de la CA-CTLF, trois quartiers ont été retenus comme quartier prioritaire :
- La Résidence à CHAUNY ;
- Roosevelt-Rebequet à TERGNIER ;
- L'Artilleur à LA FERE.

Le Contrat de Ville intercommunal a été signé le 29 Mars 2018 sachant que depuis le 1er Janvier 2017, la compétence « politique de la ville » exercée par les villes de CHAUNY, TERGNIER et LA FERE a été transférée à la Communauté d'Agglomération Chauny-Tergnier-La Fère.

L'année 2019 fut marquée par la révision de ce contrat tout récent conformément aux instructions gouvernementales. Il s'agissait de réviser les intentions du contrat de ville au regard des évolutions constatées, des résultats obtenus à mi-parcours et des nouveaux textes adoptés en :

- Recentrant l'intervention sur les enjeux majeurs du Contrat de Ville.
- Clarifiant les objectifs communs à l'ensemble des signataires et, en particulier, des trois communes de Chauny, Tergnier et La Fère.
- Décrivant les améliorations visées dans les processus d'organisation (gouvernance, outils)

avec un objectif à moyen terme (2022), mais qui implique des positionnements stratégiques et opérationnels à beaucoup plus court terme (dès 2019).

<u>La méthodologie choisie a impliqué un déroulement en trois temps :</u>

1. A partir des données immédiatement disponibles (évaluation du Contrat de Ville à mi-parcours, fiches-actions, appels à projets, ...), un petit nombre d'objectifs stratégiques (au moins un par pilier), ont été sélectionnés en cohérence avec le diagnostic et le projet de territoire.
   Ces objectifs stratégiques ont été débattus et validés lors d'un premier comité de suivi qui s'est déroulé le 28 juin 2019.
2. A l'issue de ce comité de suivi, les thématiques prioritaires ont été approfondies ; en particulier, un benchmarking préférentiellement local a été réalisé. Des objectifs opérationnels ont été priorisés, et lors d'un second Comité de Suivi, le 27 août 2019, débattus et validés. Du 27 août au 10 septembre, l'ensemble des partenaires a été invité à réagir/compléter le tableau synthétisant le travail réalisé et, en particulier à renseigner la colonne « Que faire après 2019 ? ».
3. La troisième et dernière phase d'élaboration du Protocole a abouti à sa validation en Comité de Pilotage ad hoc le 3 octobre 2019, avant adoption par les assemblées des collectivités locales concernées en octobre et novembre.

Cette révision, qui a pris la forme d'un avenant annexé au contrat précité, a été signée en Janvier 2020.

Le Préfet de l'Aisne a signé avec le Président de la Communauté d'Agglomération et les différents partenaires, dont les maires de Chauny, Tergnier et La Fère, le Directeur Académique des Services de l'Education de l'Aisne, Pôle Emploi, la CAF et les conseils citoyens, l'avenant au contrat de ville intercommunal dont l'objet est de proroger la durée du contrat jusqu'au 31 décembre 2022.

Une politique territorialisée – 3 quartiers « Politique de la Ville »
4 449 habitants (Chauny : 1 823 - Tergnier : 1 315 - La Fère : 1 311)

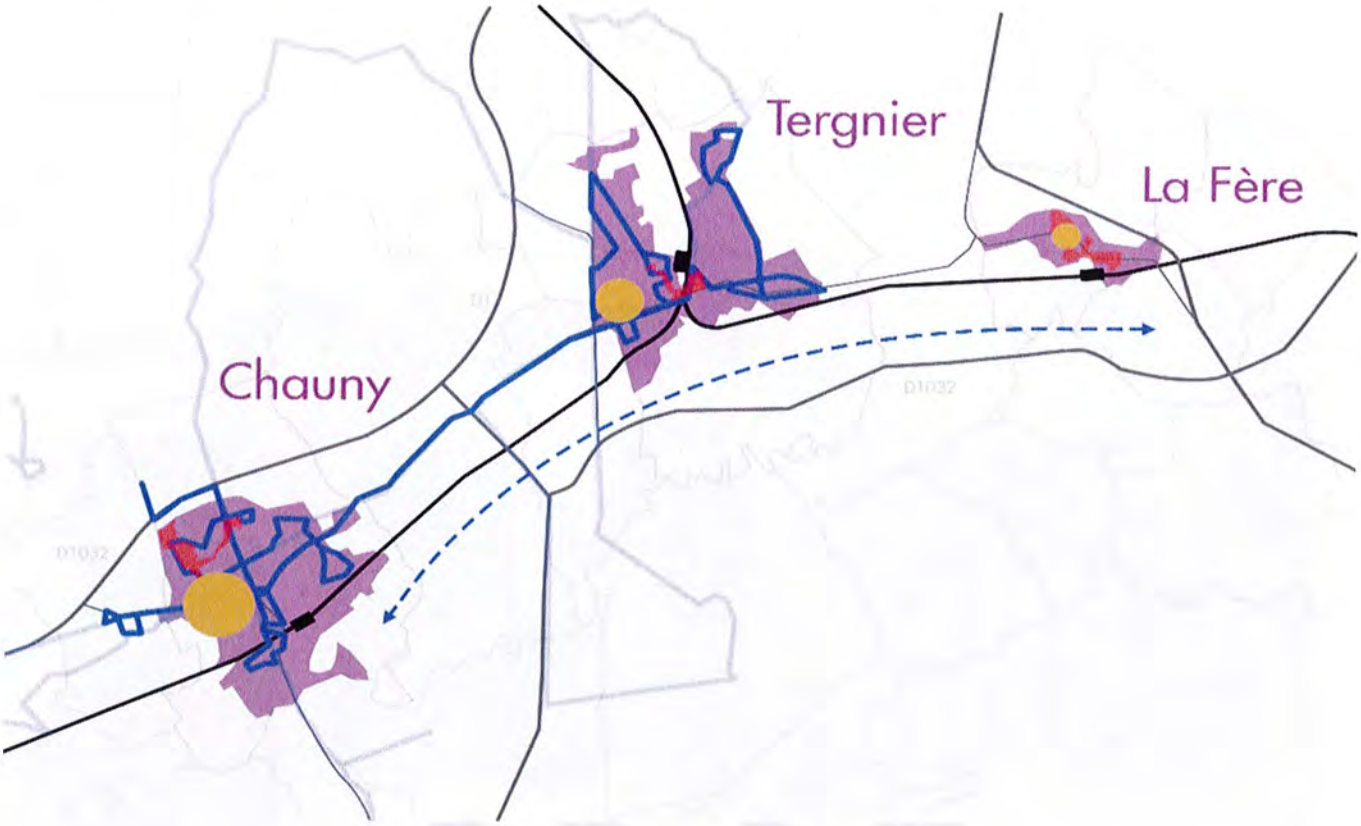

a) ARTICULATION AVEC LE PROJET DE TERRITOIRE :

Le projet de territoire a été en 2018 l'année de sa concrétisation pour une opérationnalité en 2019. Il précise les priorités d'actions en politique de la ville et met l'accent sur la nécessité d'agir en faveur de quartiers prioritaires de la ville en matière d'insertion professionnelle, de promotion de l'égalité des chances, ou encore d'accompagnement à la mobilité.

b) ORIENTATIONS STRATEGIQUES

Sur la base d'un diagnostic partagé identifiant les inégalités majeures des quartiers politique de la ville, les orientations stratégiques et opérationnelles sont fixées pour l'ensemble des 3 quartiers par axes stratégiques tenant compte des différents piliers et des axes transversaux (la prévention et la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme, et la jeunesse).

Le Contrat de Ville repose sur trois piliers :

➢ **Le pilier I « Cohésion sociale »** assure un investissement dans les domaines de l'éducation, la culture, l'art, le développement des activités physiques, sportives et la santé. Il organise une stratégie territoriale d'accès aux droits et aux services, de promotion de la citoyenneté par l'apprentissage du français et de lutte contre le décrochage scolaire. Une attention particulière est portée dans le soutien à la parentalité.

➢ **Le pilier II « Emploi et Développement économique »** a pour objectif de réduire les écarts de taux d'emploi entre les quartiers prioritaires et l'agglomération, en particulier au bénéfice des jeunes. Le contrat de ville agit pour l'accès à l'emploi par les politiques de formation et d'insertion professionnelles de leurs habitants. Il se mobilise pour créer les conditions d'un développement économique dans et pour les quartiers défavorisés. Il favorise l'accès au droit et à l'engagement civique des jeunes.

➢**Le pilier III « Cadre de vie et Habitat »** a pour objectif une amélioration de la vie quotidienne des habitants, et notamment l'amélioration de l'habitat mais également la sûreté et la tranquillité. Il comprend le projet de gestion urbaine de proximité (GUP), les thématiques du logement. Il favorise les dynamiques et les initiatives des habitants.

- Axes et objectifs stratégiques :

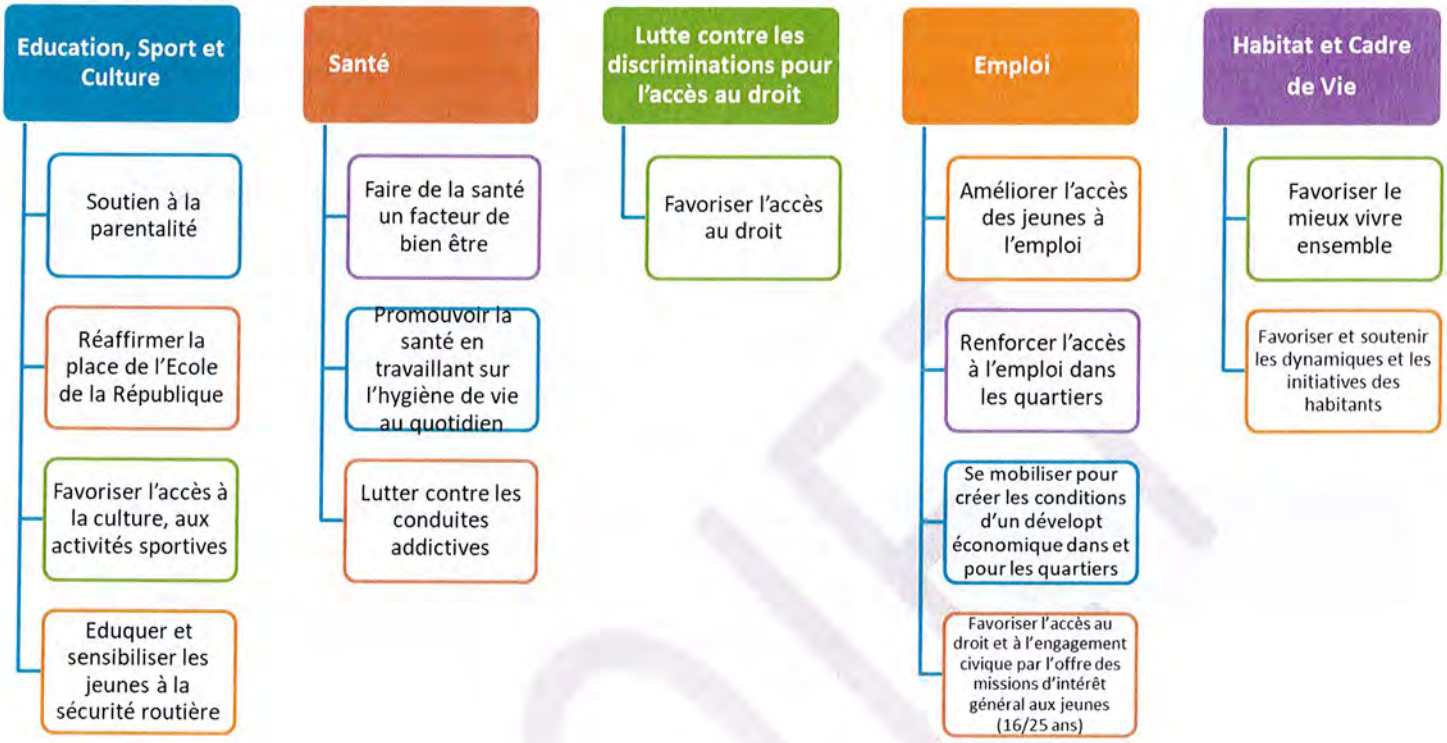

a) MODALITES DE GOUVERNANCE

La gouvernance est un enjeu fort pour l'efficacité des politiques menées. Elle s'inscrit de la façon suivante :

- **Le pilotage stratégique est dévolu à la communauté d'agglomération Chauny-Tergnier-La Fère**. Elle est chargée de l'analyse / diagnostic du territoire ainsi que de la mise en œuvre des actions relevant de ses compétences propres.
- **Les villes de CHAUNY, TERGNIER et LA FÈRE sont opérateurs de proximité :** elles sont chargées de la détection des besoins, en lien avec les acteurs de terrain, de la mise en place et du suivi des actions, dans le cadre de leurs compétences propres.

L'animation technique du contrat de ville est assurée par une équipe de maître d'œuvre sociale composée de la cheffe de projet de la CA-CTLF et des référents politique de la ville de chacune des trois communes.

- Le comité de pilotage :

Le CoPil, ayant pour objet la validation de la programmation 2019, s'est tenu le 26 Avril 2019.

- Le comité technique

C'est une instance de réflexion, d'alerte et de proposition qui permet un échange sur la mise en œuvre du contrat de ville. Il s'est tenu le 13 Mars 2019.

- Les groupes de réflexion thématiques :

Ils sont constitués en appui, auprès du comité technique, pour toute la durée du contrat, afin d'impliquer les acteurs concernés dans l'élaboration, le suivi et l'élaboration du contrat de ville.

Ils n'ont pas été réunis en 2019.

b) L'EVALUATION :

L'évaluation des contrats de ville est prévue dans la loi de programmation.

Elle a une double vocation :

- Rendre compte de la mise en œuvre et des résultats du programme d'actions ;
- Apprécier le fonctionnement et l'impact du contrat.

Il s'agit notamment de :

- Mesurer la réalisation des objectifs opérationnels des différents axes du contrat de ville ;
- Tirer des enseignements des actions réalisées, apprécier les atouts et faiblesses du dispositif local et donner aux différents acteurs les éléments d'informations utiles pour affiner leur stratégie d'action et renforcer la cohérence de la démarche collective ;
- Construire une analyse partagée afin de faire émerger des préconisations et de définir des mesures correctives ;
- Créer de la connaissance sur la politique menée ;
- Proposer un cadre d'échanges dans le but de renforcer la compréhension mutuelle des enjeux portés par chaque thématique, et consolider le partenariat et l'implication des différents acteurs.

La CA-CTLF a rédigé « le bilan à mi-parcours » sur la base des informations communiquées par les villes. Il retrace l'activité des contrats de ville de Chauny, Tergnier et La Fère des années 2015, 2016 et 2017.

L'année 2019 a permis également de poursuivre la mise en place de l'évaluation sous la forme de tableaux de bord qui ont un triple objectif :

- Travailler sur un document unique ;
- Permettre de suivre la programmation annuelle ;
- Poursuivre l'évaluation.

L'évaluation 2019 rédigée par la cheffe de projet de la CA-CTLF a permis une lecture linéaire et ainsi une compréhension rapide et intuitive. Par ailleurs, elle alimentera le rapport global d'évaluation.

c) LES CONSEILS CITOYENS :

Ils ont été créés par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 Février 2014. Représentant les habitants, les conseils citoyens participent aux instances de gouvernance du contrat de ville.

3 dimensions sont inhérentes aux conseils citoyens :

- Permettre aux habitants des quartiers prioritaires de s'exprimer librement, de susciter du débat et du lien social, de réfléchir aux problématiques du territoire ;
- Participer à l'élaboration, la réalisation du contrat de ville ; conduire et décider de projets en lien avec les collectivités ;
- Etre un acteur du changement pour le territoire et agir en imaginant, créant et réalisant des projets autonomes.

CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY :

Il est constitué en association 1901 depuis Novembre 2016. Il dispose d'un local mis à disposition par la Ville depuis Novembre 2017. Il s'est réuni quatre fois au cours de l'année 2019 sur des réunions formelles.

Le nombre total des membres s'élève à 27 (dont 12 membres pour le collège habitants 20 femmes – 3 personnes de moins de 30 ans et 9 personnes de plus de 60 ans)

Au cours de l'année, des échanges/consultations ont lieu par téléphone, par mél. ou lors des activités

Il a participé au comité de pilotage du contrat de ville.

Situation	Réalisation des actions	Forces	Faiblesses
	OBJECTIFS GLOBALEMENT ATTEINTS. Démarche citoyenne. Plusieurs actions directes organisées (aide aux devoirs, formation musicale pour mini-orchestre et chorale, action sportive FEM'S, atelier couture). Le conseil citoyen a participé a de nombreuses actions qui se sont déroulées dans le quartier (Atelier couture, fleurissement des balcons, concerts de poche, fête des fruits et légumes, j'apprends à nager). Il participe au CoPil ; aux réunions du comité « Leader » du pays chaunois.	Partenaire du contrat de ville, le conseil citoyen est un acteur-ressource de proximité. La Ville met à sa disposition un local 33 rue Albert 1er (dans les locaux de l'ex-école maternelle Résidence au 1er étage).	Mobiliser davantage les habitants dans un rôle d'acteur et non de consommateur. Difficultés à toucher les plus éloignés. Le volet "favoriser l'expression des habitants" n'est pas mis en avant ainsi que la prise en compte de leur expertise d'usage.

Perspectives

Continuer le travail engagé afin d'affirmer d'une part sa pertinence dans un environnement déjà actif et d'autre part de favoriser l'expression des habitants et de stimuler la participation citoyenne. Trouver d'autres façons d'associer les habitants et d'aller vers eux. S'autoriser à aborder des sujets qui ne sont pas forcément liés à la politique de la ville mais qui intéressent les habitants. Recueillir la parole des habitants.

CONSEIL CITOYEN DE LA FERE :

Il est constitué en association 1901 depuis Novembre 2016. Il se réunit 2 fois par mois et participe au comité de pilotage du contrat de ville.

Le nombre total des membres s'élève à 23 (19 pour le collège habitants dont 16 femmes – 3 personnes de moins de 30 ans et 10 personnes de plus de 60 ans)

Situation	Réalisation des actions	Forces	Faiblesses
	OBJECTIFS ATTEINTS. Démarche citoyenne et participative. Plusieurs actions organisées (voyage à la mer, la boîte à livres, quartiers en musique, loto, aide aux devoirs, la fête des voisins, l'organisation du PSC1 .... Il participe au CoPil ; aux réunions du comité « Leader » du pays chaunois.	Partenaire du contrat de ville, le conseil citoyen est un acteur-ressource de proximité ; Espace social et de sociabilité	Mobiliser davantage les habitants dans un rôle d'acteur et non de consommateur. Difficultés à toucher les plus éloignés. Le volet "favoriser l'expression des habitants" n'est pas mis en avant ainsi que la prise en compte de leur expertise d'usage.

Perspectives

La location d'un local permet au conseil citoyen d'être « visible » ; d'être mieux identifié.
Trouver d'autres façons d'associer les habitants et d'aller vers eux. S'autoriser à aborder des sujets qui ne sont pas forcément liés à la politique de la ville mais qui intéressent les habitants. Recueillir la parole des habitants.

PROJET

Partie 3 : BILAN DES ACTIONS 2019 :

a) Nombre de bénéficiaires :

La programmation 2019 a permis aux habitants de notre territoire de bénéficier d'actions spécifiques. Ils sont au nombre de 6 061 (dont 82 % sont issus des QPV). Le nombre d'actions s'équilibre sur le territoire. Chauny : 27 actions - Tergnier : 20 actions et La Fère : 21 actions

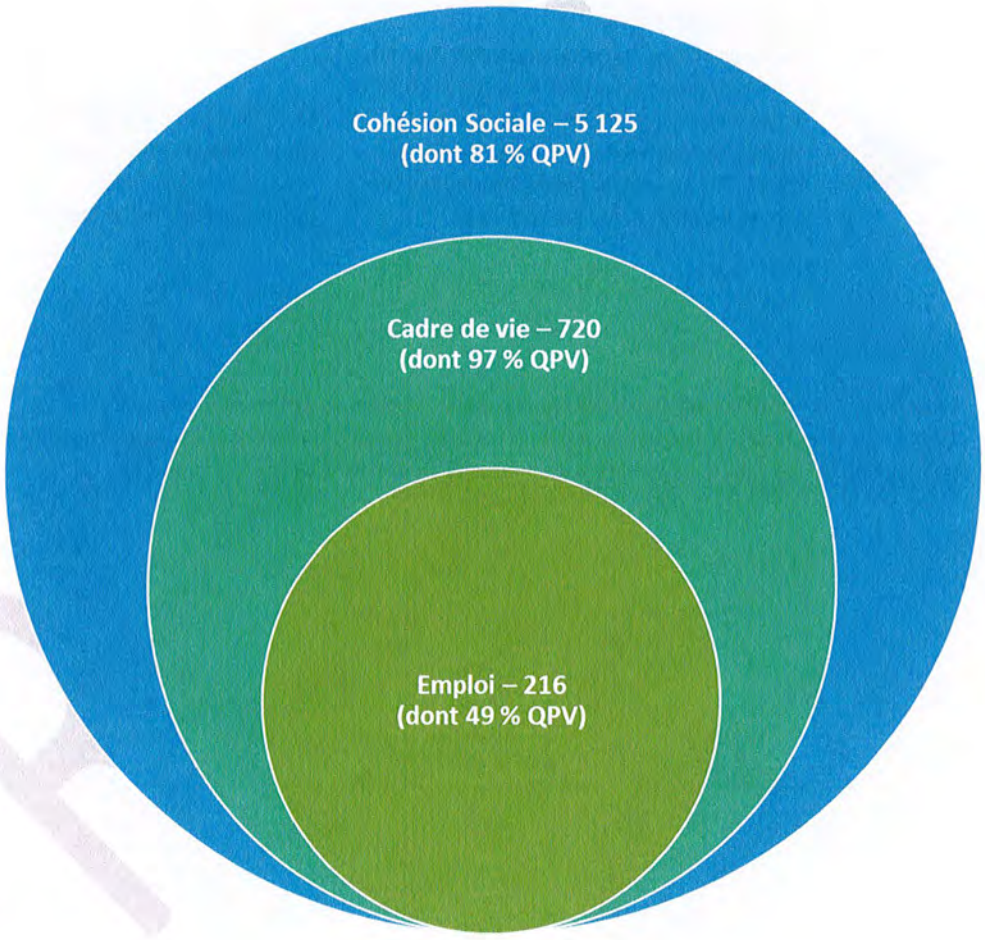

Répartition par quartier

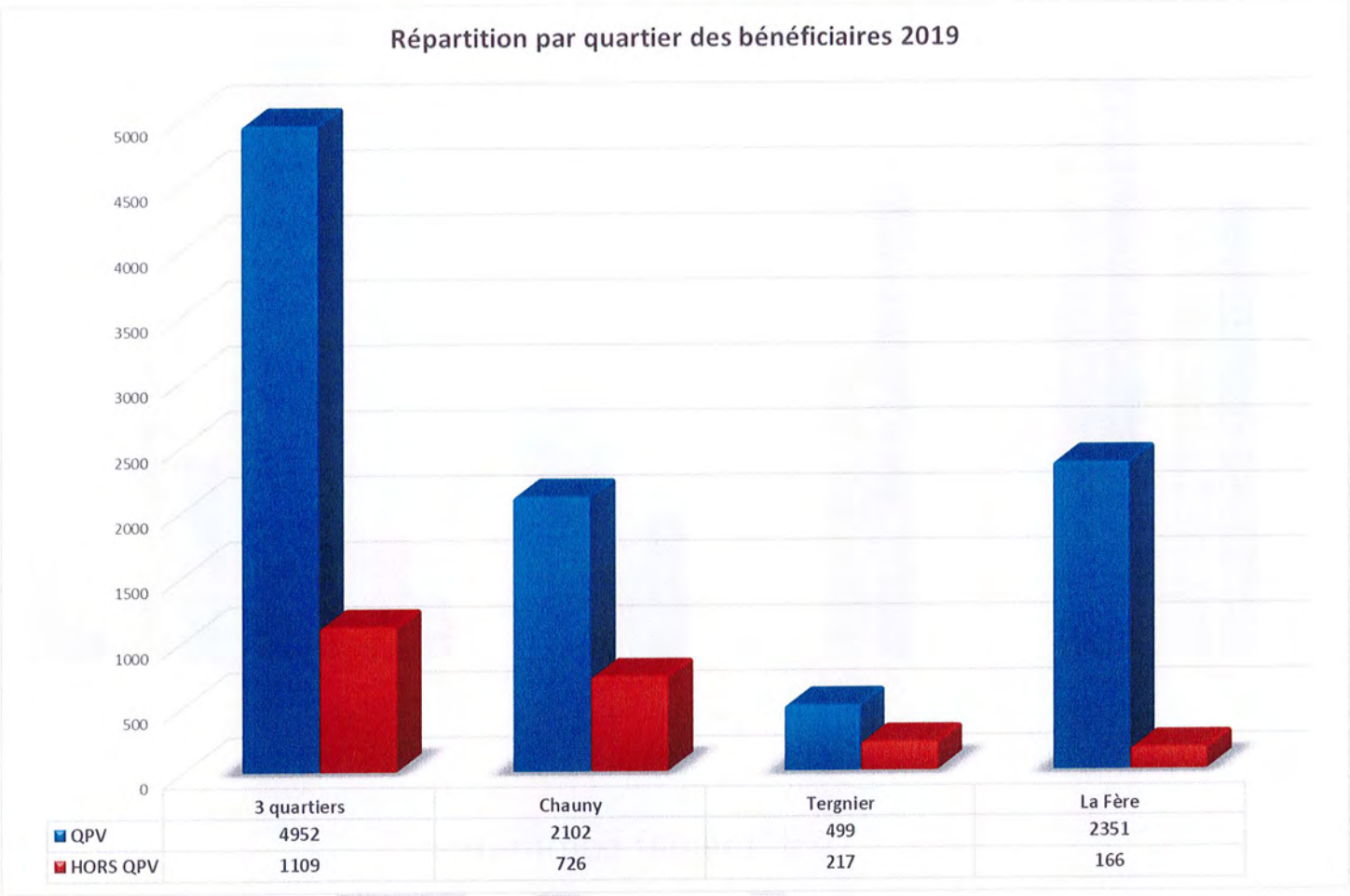

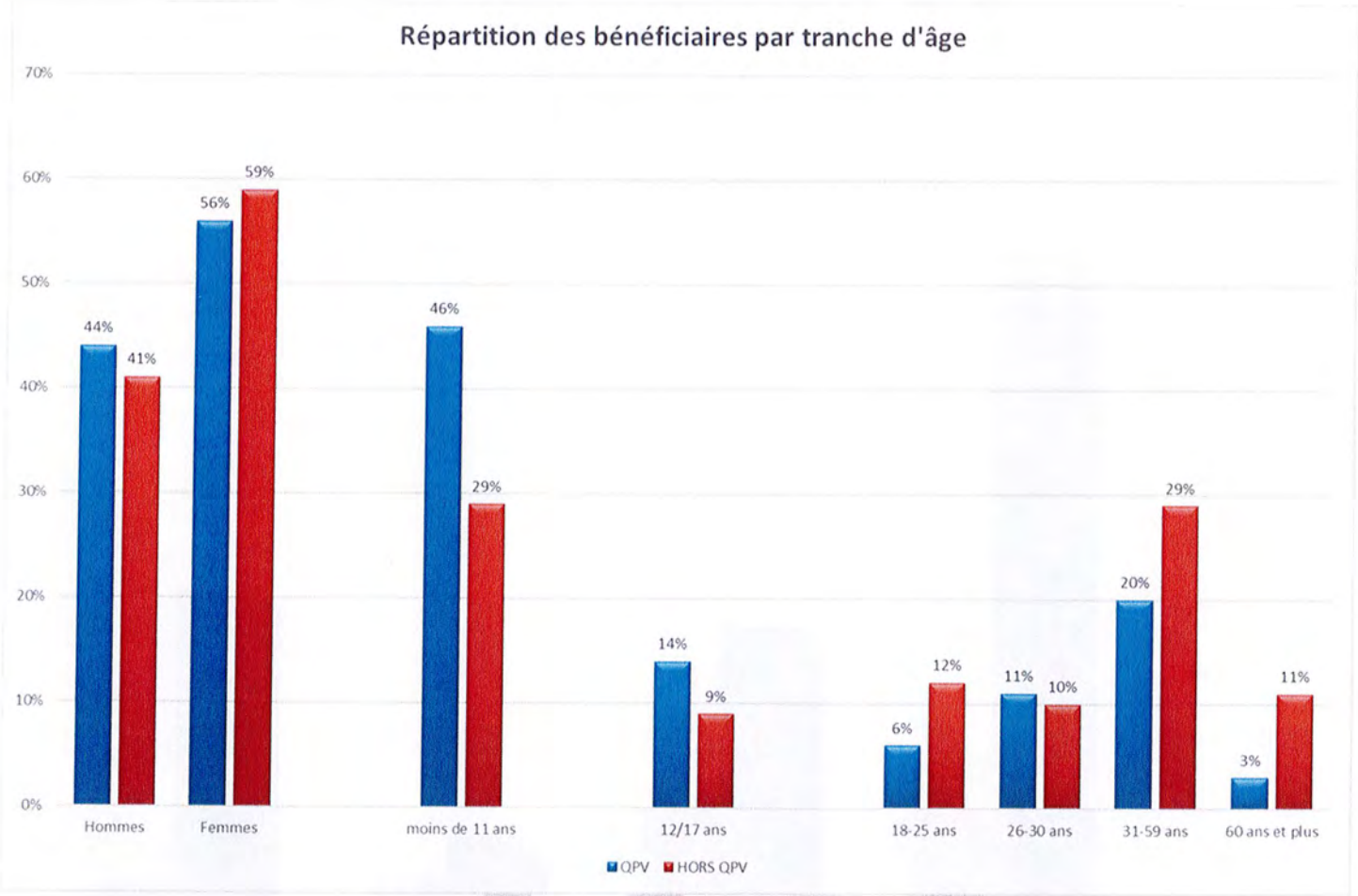

Le détail par commune :

N°Action	PORTEURS	OPERATIONS	PILIER	Ss-thème	AN/R	Date réalisation	Territoire	CHAUNY				TERGNIER				LA FERE				TOTAL			
								NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV
TOTAL GENERAL								718	2090	2808	74%	200	488	688	71%	152	2342	2494	94%	1070	4920	5990	82%
1 - EMPLOI								58	65	123	53%	35	23	58	40%	18	17	35	49%	111	105	216	49%
30	M.E.F. DU PAYS CHAUNOIS	Plateforme mobilité	Emploi et dévelopt économique	Emploi	AN	Janvier à Décembre 2019	Chauny Tergnier La Fére	5	5	10	50%	14	5	19	26%	1	1	2	50%	20	11	31	35%
31	VILLE DE CHAUNY	Aide au permis de conduire	Emploi et dévelopt économique	Emploi	R	Janvier à Novembre 2019	Chauny	2	4	6	67%									2	4	6	67%
32	U.C.P.E.	Réhabilitation du patrimoine Laférois	Emploi et dévelopt économique	Emploi	R	Janvier à Décembre 2019	La Fére									8	10	18	56%	8	10	18	56%
33	CFP 02	Mobilisé pour mon insertion professionnelle	Emploi et dévelopt économique	Emploi	AN	Janvier à Novembre 2019	Chauny	9	12	21	57%	2	1	3	33%					11	13	24	54%
34	COMPAGNIE PASS' A L'ACTE	Renforcer l'accès à l'emploi dans les QPV	Emploi et dévelopt économique	Emploi	AN	Mars à Décembre 2019	Chauny Tergnier	1	8	9	89%	1	6	7	86%					2	14	16	88%
35	GEEK AU CARRE LA SERIE	Ateliers vidéo et insertion	Emploi et dévelopt économique	Emploi	AN	Janvier à Décembre 2019	La Fére					Pas de bilan											
36	OFFICE SOCIO-CULTUREL	Le numérique et l'emploi	Emploi et dévelopt économique	Emploi	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny	21	22	43	51%									21	22	43	51%
37	POSITIVE PLANETE	Quartiers d'Avenir	Emploi et dévelopt économique	Emploi	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny Tergnier La Fére	5	2	7	29%	6	2	8	25%	4	0	4	0%	15	4	19	21%
38	BGE PICARDIE	Sensibilisation, émergence de projets et soutien à l'entrepreneuriat	Emploi et dévelopt économique	Emploi	AN	Janvier à Décembre 2019	Chauny Tergnier La Fére	15	12	27	44%	12	9	21	43%	5	6	11	55%	32	27	59	46%
2 - COHESION SOCIALE								668	1978	2646	75%	182	467	649	72%	126	1704	1830	93%	973	4149	5125	81%
1	FAMILLES DE L'AISNE	CTLF Parcours de parentalité	Cohésion Sociale	Parentalité	R	Mars à Décembre 2019	Chauny Tergnier La Fére	0	35	35	100%	0	63	63	100%	0	35	35	100%	0	133	133	100%
2	VILLE DE CHAUNY	Apprentissage du Français	Cohésion Sociale	Éducation	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny	16	5	21	24%									16	5	21	24%
3	VILLE DE TERGNIER	Apprentissage du Français	Cohésion Sociale	Éducation	AN	Janvier à Décembre 2019	Tergnier					13	19	32	59%					13	19	32	59%
4	ADF 02	Atelier de lutte contre l'illettrisme	Cohésion Sociale	Éducation	AN	Septembre 2019 à Juin 2020	Tergnier					11	7	18	39%					11	7	18	39%
5	ARCHIPOP	Mémoire des Quartiers	Cohésion Sociale	Culture	AN	Janvier à Décembre 2019	Chauny Tergnier La Fére	5	4	9	44%	6	1	7	14%					11	5	16	31%
6	ASS. PETITS GROS MOTS	Ma vie, mon quartier, notre oeuvre	Cohésion Sociale	Culture	AN	Avril à Novembre 2019	Chauny Tergnier La Fére	0	34	34	100%									0	34	34	100%

N°Action	PORTEURS	OPERATIONS	PILIER	Ss-thème	AN/R	Date réalisation	Territoire	CHAUNY				TERGNIER				LA FERE				TOTAL			
								NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV
7	VILLE DE TERGNIER	Accompagnement à la scolarité	Cohésion Sociale	Éducation	AN	Janvier à Décembre 2019	Tergnier					0	25	25	100%					0	25	25	100%
8	CONSEIL CITOYEN	Aide aux devoirs	Cohésion Sociale	Éducation	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny	18	28	46	61%									18	28	46	61%
9	LOISIRS ET CULTURE	Animations de Proximité	Cohésion Sociale	Lien social	AN	Février à Novembre 2019	Chauny La Fère	25	87	112	78%					49	57	106	54%	74	144	218	66%
10	CAVES A MUSIQUE	Musique par et pour les habitants	Cohésion Sociale	Culture	R	Avril à Juin 2018	La Fère					73	110	183	60%	0	77	77	100%	73	187	260	72%
11	ARTOTHEQUE DE L'AISNE	L'Artothèque de l'Aisne dans les quartiers	Cohésion Sociale	Culture	AN	Février à Décembre 2019	Chauny Tergnier La Fère	0	136	136	100%	0	45	45	100%	0	92	92	100%	0	273	273	100%
12	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE	Le panier des 4 Saisons (panier culturel solidaire)	Cohésion Sociale	Culture	AN	Septembre à Décembre	Chauny	7	18	25	72%									7	18	25	72%
13	CONCERTS DE POCHE	Tous en Chœur !	Cohésion Sociale	Culture	R	Mars 2019 à Février 2020	Chauny Tergnier La Fère	50	62	112	55%	0	43	43	100%	0	151	151	100%	50	256	306	84%
14	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Formation musicale pour mini-orchestre et chorale intergénérationnelle	Cohésion Sociale	Culture	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny	15	25	40	63%									15	25	40	63%
15	LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT	Les rencontres culturelles	Cohésion Sociale	Culture et expression artistique	R	Décembre 2018 à Juin 2019	Chauny Tergnier La Fère	292	1177	1469	80%					0	944	944	100%	292	2121	2413	88%
16	RIVE DROITE	Ateliers théâtre inter-écoles	Cohésion Sociale	Culture	R	Décembre 2019 à Juin 2020	La Fère									0	26	26	100%	0	26	26	100%
17	VILLE DE LA FERE (Musée Jeanne d'Aboville)	Devenez dessin'acteur !	Cohésion Sociale	Culture	AN	Mars à Mai 2019	La Fère									6	108	114	95%	6	108	114	95%
18	RESEAU CANOPE	Fablab éphémère	Cohésion Sociale	Éducation et Numérique	AN	Mai à Novembre 2019	Tergnier La Fère					6	107	113	95%	0	132	132	100%	6	239	245	98%
19	RESEAU CANOPE	Apprivoiser les écrans	Cohésion Sociale	Éducation et Numérique	AN	Mai à Novembre 2019	Chauny	4	155	159	97%									4	155	159	97%
20	LES PARENTS SOLIDAIRES	Opération Vacances à La Fère	Cohésion Sociale	Lien social	R	Avril à Août 2019	La Fère									15	45	60	75%	15	45	60	75%
21	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	FEM'S	Cohésion Sociale	Sport	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny	7	20	27	74%									7	20	27	74%
22	SORTIES DE CRISE	Ateliers de co-écritures dans le cadre d'une résidence d'artistes	Cohésion Sociale	Culture et expression artistique	AN	du 11 au 15/02/2019	Tergnier					0	10	10	100%					0	10	10	100%
23	ASS. POUR L'AIDE AUX ENFANTS INADAPTES	Art et handicap mental	Cohésion Sociale	Lien social et expression artistique	AN	Juillet à Août 2019	La Fère									4	5	9	56%	4	5	9	56%
24	A.N.P.S.	Accès et accompagnement personnalisé aux soins et à la santé	Cohésion Sociale	Santé	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny Tergnier La Fère	59	16	75	21%	35	8	43	19%	11	9	20	45%	105	33	138	24%

N°Action	PORTEURS	OPERATIONS	PILIER	Ss-thème	AN/R	Date réalisation	Territoire	CHAUNY				TERGNIER				LA FERE				TOTAL			
								NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV	NON QPV	QPV	TOTAL	% QPV
25	CIJ DE L'AISNE	Prévention Santé Risques Auditifs	Cohésion Sociale	Santé	AN	Janvier à Décembre 2019	Chauny	31	71	102	70%									31	71	102	70%
26	LYCEES PUBLICS DE CHAUNY	Point Ecoute	Cohésion Sociale	Éducation	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny	5	9	14	64%	11	10	21	48%	11	11	22	50%	27	30	57	53%
27	VILLE DE TERGNIER	Salon de la santé et du bien-être	Cohésion Sociale	Santé et bien-être	AN	Septembre à Novembre 2019	Tergnier					pas de bilan											
28	France VICTIMES 02	Point d'accès au droit Chauny	Cohésion Sociale	Prévention et lutte contre les discriminations	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny	91	83	174	48%					3	1	4	25%	94	84	178	47%
29	C.I.D.F.F. 02	SAVS (Service d'Aide aux Femmes Victimes de Violences Sexistes, information juridique et soutien psychologique	Cohésion Sociale	Prévention et lutte contre les discriminations	R	Janvier à Décembre 2019	Chauny Tergnier La Fère	43	13	56	23%	27	19	46	41%	27	11	38	29%	97	43	140	31%
3 - CADRE DE VIE								**0**	**59**	**59**	**100%**	**0**	**9**	**9**	**100%**	**22**	**630**	**652**	**97%**	**22**	**698**	**720**	**97%**
39	ASSOCIATION ECO & LOGIQUE	J'apprends dans mon logement	Cadre de vie	Logement et Habitat	R	Avril à Décembre 2019	Chauny Tergnier	0	18	18	100%	0	9	9	100%					0	27	27	100%
40	CONSEIL CITOYEN DE CHAUNY	Fleurissement des immeubles	Cadre de vie	Habitat et cadre de vie	AN	Mars à Juin 2019	Chauny	0	41	41	100%									0	41	41	100%
41	CONSEIL CITOYEN L'ARTILLEUR	Développement de la fonction d'animation du Conseil Citoyen	Cadre de vie	Lien social et cadre de vie	R	Janvier à Décembre 2019	La Fère									22	630	652	97%	22	630	652	97%

b) Typologie des porteurs de projets

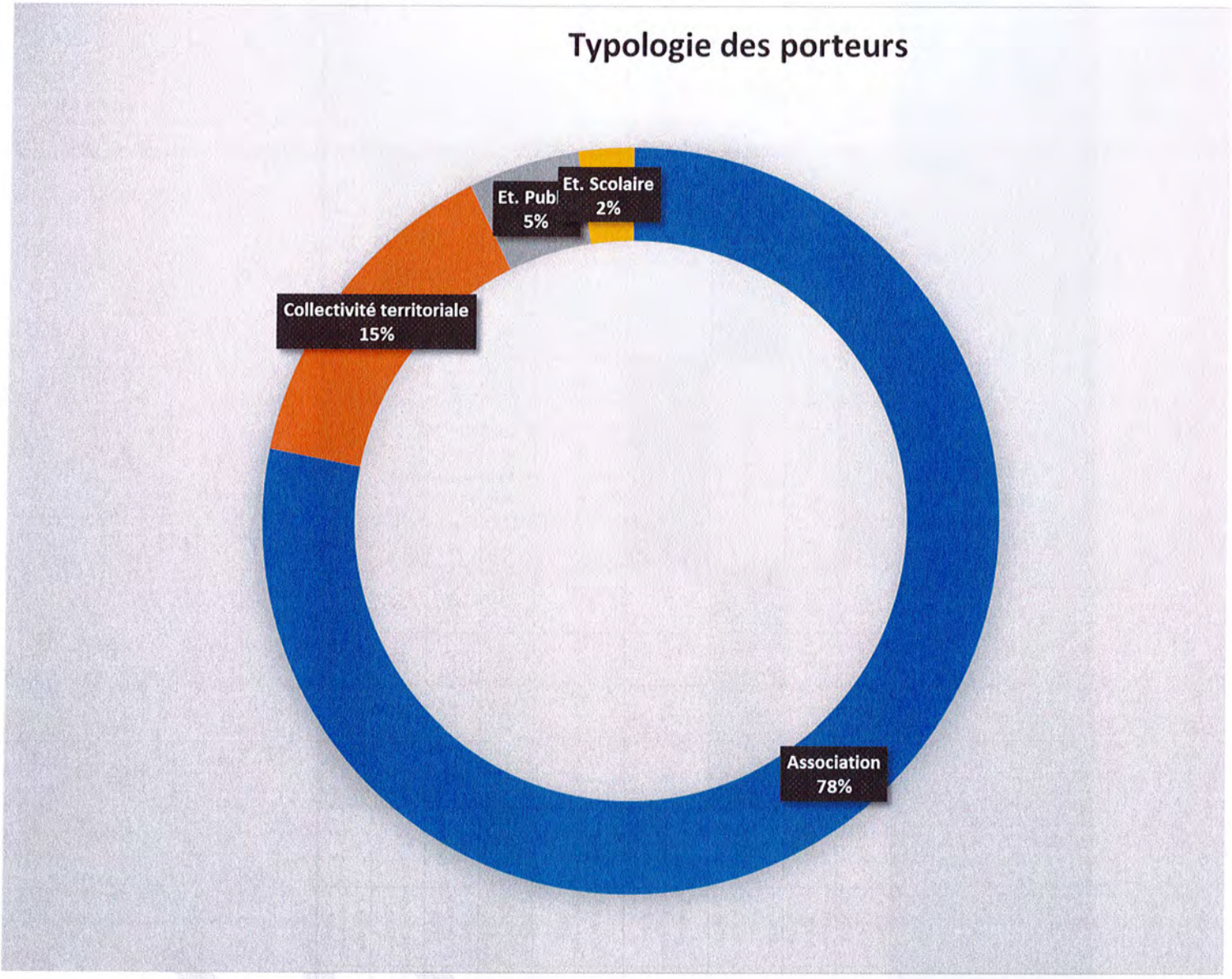

c) Mise en œuvre opérationnelle des objectifs du contrat de ville

Dans le cadre de l'appel à projets organisé en 2019 par la CA-CTLF, 71 projets ont été déposés pour les 3 piliers du contrat de ville. Ils ont été proposés par 42 porteurs (associations, collectivités territoriales, établissements publics et/ou scolaires).

41 actions ont été retenues.

1. Circuit d'instruction :

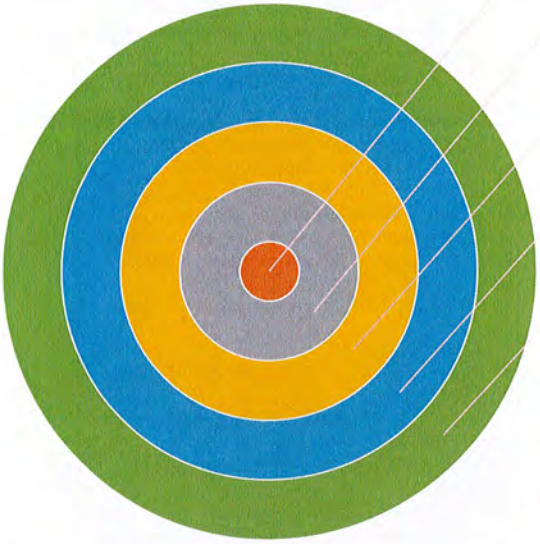

Copil (29-Avril-19)

Cotech (13-mars-19)

Auditions des porteurs (Janv.-19)

Phase d'instruction

Dépôt des dossiers (Déc.-18)

2. Répartition des dossiers par pilier :

Pilier Emploi	Pilier cohésion sociale	Pilier Cadre de vie
9 projets soutenus	29 projets soutenus	3 projets soutenus
9 porteurs projets	16 porteurs de projets	3 porteurs de projets
335 064 € de subventions mobilisées	**240 166 €** de subventions mobilisées	**30 891 €** de subventions mobilisées
dont 53 500 € sur les crédits spécifiques PV (soit 16 %)	**dont 87 400 € sur les crédits spécifiques PV (soit 36 %)**	**dont 6 500 € sur les crédits spécifiques PV (soit 21 %)**
et fonds propres porteurs de projets = 7 610 €	et fonds propres porteurs de projets = 27 995 €	et fonds propres porteurs de projets = 482 €

3. Le programme d'actions 2019 :

3.1 Le pilier emploi et développement économique :

9 actions étaient prévues ; 8 actions ont eu lieu. Elles ont bénéficié à 216 personnes dont 49 % issus des QPV.